
Appel à la vigilance : attention à l'arnaque aux faux contrats de travail

Une arnaque aux faux contrats d'embauche est actuellement opérée sur le réseau social Facebook par un faux profil usurpant le nom du président du Conseil départemental de Mayotte, Ben Issa Ousséni.

De faux contrats de travail sont, en effet, délivrés après s'être acquitté d'un montant de 290€ (deux-cent quatre-vingt-dix euros). Le Conseil départemental de Mayotte tient, dans un premier temps, à souligner, qu'outre le fait que le Président Ben Issa Ousséni ne possède pas de compte Facebook, **jamais ses services ne vous demanderont quelconque paiement pour un entretien ou une embauche**. Le Conseil départemental de Mayotte appelle, ensuite, à la plus grande vigilance et rappelle **qu'aucune procédure d'embauche ou délivrance de contrats de travail n'est effectuée par ses services sur les réseaux sociaux** ; ces derniers ne servant que de relais aux offres d'emplois diffusées sur son site internet.

Enfin, le Conseil départemental de Mayotte invite toute personne ayant été victime de cette arnaque à aller déposer plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie la plus proche.

CONTACT PRESSE

Bruno COHEN-BACRIE
bruno.cohenbacrie@cg976.fr • 0639 69 89 06

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • 0269 63 60 60

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

BP 101
97645 MAMOUDZOU CEDEX
02 69 66 10 00
www.cg976.fr / www.cd976.fr